

CONF/PRES/SPEECH(2017)07

Intervention de la Présidente de la Conférence des OING à l'échange de vues avec les Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 7 novembre 2017

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Délégués des Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général, Madame la Secrétaire Générale Adjointe,

Tout d'abord, je voudrais féliciter le Comité des Ministres pour l'adoption des lignes directrices relatives à la participation civile au processus de prise des décisions politiques. C'est un document important pour la société civile, et les habitants des pays membres. L'accord sur les principes est important, mais bien évidemment nous devons aller plus loin et expérimenter ces principes afin d'améliorer la gouvernance démocratique à l'échelle locale et nationale. Comme vous savez, une décision politique n'a de sens que lorsqu'elle change même un tout petit peu la réalité sociale d'un individu. Aujourd'hui, la société civile veut réellement prendre part au processus de prise de décisions qui la concernent, non seulement en élisant les représentants qui prendront des décisions en son nom, mais aussi en contribuant aux politiques publiques tout au long de leur élaboration et à chaque stade du processus législatif. Il s'agit de veiller à une participation équitable et responsable qui tient compte de l'impératif éthique appliqué à la sphère publique. La Conférence des OING s'est beaucoup impliquée dans l'élaboration de ces lignes directrices aux côtés du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance. . Nous restons engagés dans leur diffusion et nous souhaitons mener une réelle expérimentation de ces lignes directrices afin qu'elles entrent dans les mœurs et constituent une expérience démocratique constructive pour tous.

Maintenant, je voudrais partager avec vous Mesdames, Messieurs les Délégués des Ministres, quelques informations sur les activités récentes de la Conférence des OING (un tableau récapitulatif vous sera envoyé par le Secrétariat sous peu).

Tout en considérant que la prévention du risque de corruption et des conflits d'intérêts concerne toutes les institutions du Conseil de l'Europe, j'ai demandé au Président du GRECO de nous aider, à travers un examen et des recommandations, à établir un instrument interne permettant de mieux prévenir ce type de risques. Le rapport a été adopté et publié par le GRECO en octobre. Suite à ce rapport, la Commission permanente de la Conférence des OING a créé un groupe ad-hoc, composé majoritairement d'experts juristes hautement qualifiés, représentants de la société civile, pour créer un instrument adapté au fonctionnement de la Conférence. Les premières propositions seront discutées à la réunion plénière lors de la session en janvier.

Le 10 octobre 2017, nous avons organisé un événement qui portait sur la menace du retour de la peine de mort en Europe. Un événement important auquel le Secrétaire Général et de

nombreux ambassadeurs ont pu contribuer. Soyez remerciés pour ces contributions et votre présence. Au nom de la Conférence, je tiens à féliciter et remercier les Ministres des Affaires étrangères d'Allemagne, d'Autriche, du Liechtenstein, du Luxembourg, de Slovénie et de Suisse qui ont publié une Tribune commune pour la Journée mondiale contre la peine de mort du 10 octobre 2017, en affirmant leur engagement abolitionniste. Le débat organisé le 10 octobre a envoyé un message fort aux représentants des autorités publiques ainsi qu'aux représentants des ONG droits de l'homme du Belarus qui ont été invités par la Division de la société civile à participer à cet événement. Nous devons nous rappeler que la peine de mort n'éradique ni la criminalité ni le terrorisme. Elle les accroît, comme toute autre forme de vengeance.

Je tiens également à informer le Comité des Ministres que notre Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG est en train de finaliser deux opinions : une première sur la liberté d'association en Turquie, et une seconde sur la loi autrichienne de 2015 relative au financement étranger des mosquées.

Je tiens à remercier les représentations permanentes d'Irlande et d'Estonie qui ont contribué à des visites très réussies de la Conférence des OING à Dublin et à Tallinn.

Il est important de souligner plus particulièrement l'approche positive et non restrictive qui a été adoptée par l'Irlande en ce concerne l'obligation des rapports relevant de la responsabilité des ONG. Nous avons largement pu nous inspirer de l'exemple de la démocratie délibérative à travers l'Assemblée de citoyens et nous espérons que les recommandations faites par cette Assemblée seront prises en considération par les autorités. Par ailleurs nous avons invité les représentants de l'Assemblée des citoyens à contribuer activement au Forum Mondial de la Démocratie et au Lab 5 qui discute le rôle de la démocratie participative comme un antidote au populisme. ([lien vers le rapport de la visite en Irlande](#))

Il était également très inspirant de discuter la participation des ONG dans le contexte d'une société très numérisée en Estonie, voir cette détermination à rendre le gouvernement ouvert et « amical », proche des citoyens, un gouvernement en questionnement permanent sur la pertinence des mesures proposées. La délégation de la gestion des fonds public pour les ONG aux partenaires non gouvernementaux, le partenariat avec les ONG considérées par l'administration publique comme des partenaires stratégiques, la transparence au service du respect des droits de l'homme et non pas comme un but en soi, la rationalisation et la structuration des temps de travail nécessaire à une prise de décision et un très vaste choix d'outils pour les consultations publiques.

Merci à ces deux pays pour ces pratiques qui, nous osons le croire, peuvent inspirer les autres Etats membres d'une manière constructive. Vous pouvez compter sur nos efforts pour les diffuser.

La semaine prochaine, la délégation de la Conférence des OING se rendra en Serbie, merci également à la représentation permanente d'avoir contribué à l'organisation de la visite. Les rapports après la visite en Estonie et en Serbie seront envoyés aux représentations permanentes début janvier avec une demande de bien vouloir nous transmettre leurs

commentaires préliminaires à une discussion lors de la réunion plénière de la Conférence en janvier.

L'environnement favorable pour le fonctionnement des ONG comprend cinq dimensions interdépendantes qui aujourd'hui sont fragilisées et même parfois compromises :

- la dimension juridique et réglementaire : ici on situera les changements dans la législation qui affectent le travail des ONG;
- la condition financière du secteur d'ONG et son financement : ici on observe un accès difficile aux ressources financières;
- l'accès au processus de prise de décision: d'une manière assez inégalitaire d'un Etat membre à un autre, on observe ici les difficultés à accéder aux décideurs et à contribuer aux processus législatifs et à l'élaboration des politiques;
- Un environnement sûr et propice : à ce niveau, on note des attaques et un harcèlement des défenseurs des droits humains, y compris des discours négatifs visant à délégitimer et à stigmatiser les ONG; les éloigner de la population et à décourager l'engagement civique
- La capacité des ONG: dans le contexte de ce que j'ai mentionné, les défis quant au développement du potentiel des ONG sont nombreux, impactant leurs capacités à produire le tissu démocratique, les ONG sont avant tout obligées de se protéger et de veiller à la sécurité de leurs membres.

Tant les visites de la Conférence au sein des pays membres qui ont une visée exploratoire pour comprendre comment ces cinq dimensions sont mises en pratique, que le travail de notre Conseil d'Experts sur le droit en matière d'ONG, mes correspondances avec vous Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, lorsque je suis alertée sur les risques et menaces, sont des actions en faveur de la liberté d'association. Malheureusement, ces actions s'avèrent ne plus être suffisantes.

A ce titre, je voudrais proposer la création d'une plateforme qui d'une manière plus transparente et objectivable, pourra recevoir les alertes provenant des ONG. La visibilité accordée aux risques et menaces identifiées précocement permettra d'impliquer plus d'acteurs, de solidifier le processus d'analyse sur la base d'arguments juridiquement fiables, de mesurer le phénomène et d'établir le dialogue avec les autorités publiques, ceci, par votre intermédiaire.

La Conférence des OING, repérée comme une institution appropriée pour défendre les droits des ONG, reçoit ces alertes. Les organisations de la société civile qui se sont réunies lors la 9^{ème} Rencontre annuelle du Forum de la Société Civile du Partenariat Oriental de l'Union européenne (EaP) qui s'est tenue à Tallin en octobre cette année et en particulier les participants au *side event* intitulé « NGOs in distress » ont adopté une déclaration qui encourage la Conférence des OING à entreprendre une telle initiative.

Un mécanisme d'alerte précoce pour prévenir la violation de la liberté d'association, l'analyse des menaces envers les ONG et un dialogue à ce sujet entre les ONG les institutions du

Conseil de l'Europe et d'autres parties impliquées visant à défendre les droits des ONG serait une avancée considérable. Il serait une réponse concrète à la Rec 2086(2016) de l'Assemblée parlementaire sur 'comment prévenir les restrictions inappropriées qui impactent les ONG'. En réponse à cette Recommandation, le Comité de Ministres a encouragé les Etats membres à appliquer la Rec(2007)14, un document de référence pour beaucoup d'entre nous. A travers les contributions volontaires des Etats membres en soutien à un tel projet, les donateurs investiront dans la société civile elle-même et dans sa capacité régénératrice, vitale de la démocratie.

Mesdames, Messieurs les délégués des Ministres, je vous remercie de votre attention. Je suis à votre disposition pour répondre aux questions. Vos remarques et suggestions constitueront une aide précieuse

Anna Rurka

**Echange de vues des Délégués des Ministres avec Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING
(1299e réunion, 8 novembre 2017)**

**Liste des actions de la Conférence des OING pouvant présenter un intérêt pour les Délégués des Ministres
(actions entreprises entre le 30 novembre 2016 et le 8 novembre 2017)**

Droits de l'homme

Protection des défenseurs des droits de l'homme	Situation des ONG basées en Turquie : adoption d'une Résolution sur la protection de la liberté d'expression et d'association en Turquie, suite à la tentative de coup d'état du 15 juillet 2016	Lien vers la résolution
	Soutien de la part de la Présidente à Valentina Cherevatenko, défenseuse des droits de l'homme de la Fédération de Russie, Présidente du Conseil de coordination de l'Union Don, Présidente du Conseil des femmes de la Fondation Don du développement de la société civile (juillet 2016)	Lien vers la déclaration
Droits des femmes	Organisation d'un <i>side event</i> en coopération avec la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE : « mobilisation des femmes en Europe : quel impact sur les politiques ? »	Lien vers le programme
Migration : défis et conséquences	Colloque : « Accueil des réfugiés et des migrants dans les sociétés européennes : défis, enjeux et solution » co-organisé avec l'Euro-Institut de Kehl	Lien vers l'information et les conclusions
Peine de mort	Débat « Un retour de la peine de mort en Europe : menace réelle ou fiction populiste ? » organisé le 10 octobre 2017 en collaboration avec la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), OING avec statut participatif auprès du Conseil de l'Europe	Lien vers l'information
Droits sociaux	Débat et cérémonie organisés à l'occasion de la 30 ^e Journée mondiale de lutte contre l'extrême pauvreté avec la participation de : <ul style="list-style-type: none"> - M. l'Ambassadeur Emil Ruffer, Président des Délégués des Ministres et Représentant permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe - Mme Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe - M. Giuseppe Palmisano, Président du Comité européen des droits sociaux - M. l'Ambassadeur Božidarka Krunić, Président du Groupe de Rapporteurs sur les questions sociales et de santé du Comité des Ministres, Représentant permanent du Monténégro auprès du Conseil de l'Europe - Mme Gudrun Mosler-Törnström, Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux - M. Guido Raimondi, Président de la Cour des droits de l'homme - M. Antoine Fontanel, 1er adjoint au Maire de Strasbourg 	Lien vers l'information
Droits de l'homme et entreprises	Intervention de la Présidente au séminaire à haut niveau sur « Droits de l'homme et entreprises – promouvoir la mise en œuvre effective des instruments internationaux et régionaux » à Strasbourg le 9 juin 2017	Lien vers l'intervention

Liberté d'association (droits de l'homme et démocratie)

Organisation d'une réunion avec des ONG basées en Turquie (Strasbourg, décembre 2016)	Lien vers l'information
Organisation d'une réunion avec des ONG basées en Turquie (Strasbourg, juin 2017)	
Visite exploratoire sur la participation des ONG au processus décisionnel en Allemagne (novembre 2016)	Lien vers l'information
Visite exploratoire sur la participation des ONG au processus décisionnel en Irlande (avril 2017)	Lien vers le rapport
Visite exploratoire sur la participation des ONG au processus décisionnel en Estonie (septembre 2017)	Lien vers l'information
Déclaration de la Présidente de la Conférence des OING et du Président du Conseil d'experts sur le droits en matière d'ONG au sujet des déclarations faites par certains politiciens hongrois et de l'information rapportée par les medias, catégorisant certaines organisations non gouvernementales (ONG) comme agents étrangers.	Lien vers l'information
« La Conférence des OING appelle la Hongrie à ne pas adopter le projet d'Acte 'Act (Bill T/14967)' diminuant la liberté d'association » - Opinion juridique du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG	Lien vers l'opinion
Lettre adressée à la Représentation permanente de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe le 8 juin 2017 sur les charges arbitraires et politisées contre l'activiste Valentina Cherevatenko	Lien vers la déclaration
Lettre adressée à la Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe le 8 juin 2017 sur la détention de M. Taner Kiliç, Président d'Amnesty International Turquie	Lien vers l'information
Déclaration de la Présidente sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Turquie	Lien vers la déclaration
Communiqué de la Présidente et échange de lettres avec l'Ambassadeur Stancyzk, Représentant permanent de la Pologne auprès du Conseil de l'Europe, au sujet du projet d'Acte sur l'Institut national de la liberté – Centre de développement de la société civile en Pologne	Lien vers les documents
Déclaration de la Commission permanente sur le 10 ^e anniversaire de l'adoption de la Recommandation(2007)14	Lien vers la déclaration

Democracy

Gouvernance démocratique par l'accroissement de la participation civile au processus décisionnel au niveau local, national et international	Création et co-présidence d'un groupe de travail joint du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) et de la Conférence des OING sur les lignes directrices pour une participation significative de la société civile dans la prise de décision politique	Lien vers le mandat GT-SC(2016)1rev
Citoyenneté active dans une société inclusive	Contribution et parrainage du LAB 5 « démocratie participative : un antidote au populisme ? » (Forum Mondial de la Démocratie, 8 novembre 2017)	Lien vers l'information
	Journée de formation sur le dialogue interculturel à Nicosie par le Centre de soutien des ONG. La ressource essentielle pour cet événement ont été les outils de dialogue créée en 2012 par la Conférence des OING	Lien vers le site web (en anglais uniquement)

Etat de droit- Relations du Conseil de l'Europe avec la société civile

Comité des Ministres	Echange de vues avec les Représentants permanents lors de la réunion plénière de la Conférence des OING (janvier et juin 2017)	
	Présentation des résultats de la session de la Conférence des OING au Groupe de Rapporteurs des Délégués des Ministres (février et juin 2017)	Lien vers la présentation de février Lien vers l'intervention de juin
	Intervention de la Présidente à la 127 ^e session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe	Lien vers la présentation
Assemblée parlementaire	Appel pour plus d'interaction entre l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et la société civile	Lien vers l'information
	Rencontre du Président de l'Assemblée, M. Pedro Agramunt, en suivi de la lettre qui lui avait été envoyée par la Présidente de la Conférence des OING le 23 janvier 2017	Lien vers l'information
Echange de vues avec la Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe sur le rôle et le fonctionnement des ONG au Conseil de l'Europe	La Secrétaire Générale Adjointe s'est adressée aux membres de la Conférence des OING lors de leur réunion plénière en juin 2017	Lien vers l'intervention

Participation de la Conférence des OING aux Comités directeurs, gouvernementaux et Comités ad hoc

CDDH	Comité directeur pour les droits de l'homme
CDCJ	Comité européen de coopération juridique
CDMSI	Comité directeur sur les médias et la société de l'information
CAHDPH	Comité ad hoc sur les droits des personnes handicapées
CAHENF	Comité ad hoc sur les droits des enfants
CDDG	Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (participation au Bureau élargi)
CDPPE	Comité Directeur pour les politiques et pratiques éducatives
GEC	Comité pour l'égalité de genre
CDEJ / CCJ / CMJ	Comité directeur européen pour la jeunesse / Conseil consultatif pour la jeunesse / Comité mixte pour la jeunesse
CDCPP	Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage
PECS	Plateforme européenne de cohésion sociale
CAHVE	Comité ad hoc d'experts sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique
Comité gouvernemental	Comité européen des droits sociaux (sur invitation)

Participation de la Conférence des OING aux Comités d'experts

CDDH-SOC	Comité d'experts sur les droits sociaux
DH-SYSC	Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme
DH-GDR	Comité d'experts sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme
DH-BIO	Comité de bioéthique
CJ-DAM	Comité d'experts sur la rétention administrative des migrants

Participation de la Conférence des OING aux Groupes de rédaction / groupes de travail

CDDH-MF	Groupe de rédaction sur les mutilations génitales féminines et le mariage forcé
CDDH-MIG	Groupe de rédaction sur les migrations et les droits de l'homme
CDDH-INST	Groupe de rédaction sur la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme
CDDH-	Groupe de rédaction sur la liberté d'expression
CDDG	Groupe de rédaction sur les lignes directrices
CPP-ESA	Groupe de travail sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel

Participation de la Conférence des OING aux Accords partiels

Commission de Venise	Réunion plénière (sur invitation)
Centre Nord-Sud	Comité exécutif
Accord européen et Méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)	Groupe de travail sur les migrants en situation de handicap

Participation de la Conférence des OING aux structures de l'Union européenne

EHERRI	Plateforme commune Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et Charte sociale du Conseil de l'Europe
--------	--

Documents et instruments de la Conférence des OING

Plan d'action de la Conférence des OING 2015-2018	Lien vers le Plan d'action
Code de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel	Lien vers la page web du Code
Outils de dialogue	Lien vers la page web sur les outils de dialogue
Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG	Lien vers la page web sur le Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG

Site web Conférence des OING	Lien vers le site web de la Conférence des OING
Facebook Conférence des OING	Lien vers la page Facebook de la Conférence des OING
Twitter Conférence des OING Anna Rurka	@CoE_NGO @anrurka